



## La Gazette de novembre 2020

### Notre actualité :

### Ambulances

Au mois de février la mairie de Marseille nous a fait don de deux ambulances des marins pompiers. Pour cause de confinement nous avons gardé ces deux véhicules jusqu'au mois d'août, date à laquelle nous avons pu expédier le premier pour le village de Santiaba où il a été réceptionné en septembre. Il est aujourd'hui opérationnel.

La deuxième ambulance a pu partir au mois de septembre. Elle est arrivée à bon port à Dakar. Elle sera bientôt acheminée vers le village de Dionéwar.

Nous tenons à remercier tous les volontaires qui ont participé à la récupération de matériels, de médicaments, vêtements, ... qui ont assuré le chargement de ces ambulances, le transport jusqu'au port.



Réception des ambulances



Départ des ambulances



Préparation du chargement



## Missions

Notre mission du mois d'avril 2020 et celle du mois de novembre 2020 ont été annulées pour cause de confinement lié au covid. Nous espérons fortement reprendre le rythme de nos missions l'an prochain. La motivation des missionnaires est toujours aussi forte et toute l'équipe est impatiente de repartir.





## La case maternité



Les travaux de la case maternité ont été terminés au mois de mars. L'inauguration prévue lors de notre mission du mois d'avril a également été annulée. Elle est reportée lors de notre prochaine mission.





## Le mot du Président

**Lumières d'Enfants fête sa deuxième année d'existence. Notre jeune association se porte toujours bien.**



Comme tout le monde, notre association a subi les effets de la Covid 19. Tout d'abord je voudrais souhaiter un bon rétablissement à certains de nos missionnaires qui ont été touchés par ce virus. Malgré une équipe super motivée, les billets des vols en poche, l'attente de nos amis du village de Santiaba, nous avons été contraints d'annuler notre mission du mois d'avril. Nous avons longtemps espéré son report en novembre, mais hélas, la situation actuelle étant celle que nous connaissons tous, une fois encore nous avons décidé d'annuler cette mission. Tout notre espoir réside désormais pour son report en avril 2021.

### **Toutefois notre activité a continué.**

Au mois de février nous avons reçu de la ville de Marseille, 2 ambulances des Marins Pompiers, bloquées une fois encore pour cause de virus, nous avons pu en expédier une vers le Sénégal au mois d'août. Cette ambulance est depuis en service dans la commune de Diouloulou (Village de Santiaba) La deuxième a pu prendre la mer au mois de septembre, elle est aujourd'hui en cours de transit vers sa destination, le village de Dionéwar. Ces deux ambulances ont été chargées de matériel divers, des médicaments, Fournitures scolaires, des vêtements, chaussures, etc...

Au mois de mars, à Santiaba, la construction de la case maternité, dont nous avons commencé les travaux lors de notre première mission, a été terminée. Son inauguration prévue au mois d'avril a été reportée, si tout va bien, au mois d'avril 2021.

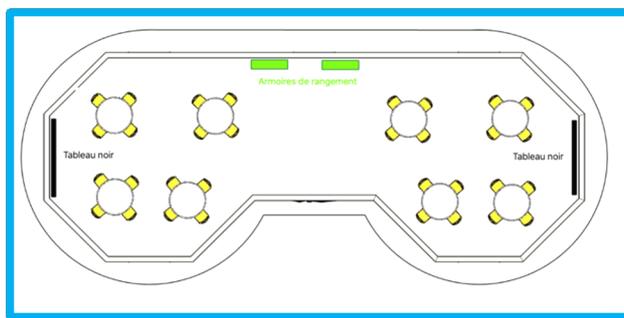
Suite à la création de cette case maternité, les autorités locales ont décidé de former une matrone qui désormais assurera les futures naissances de Santiaba et des villages alentours



## Nos projets en cours

Après la construction de la case maternité, nous envisageons la construction d'une salle de classe pour les enfants de maternelle. Aujourd'hui, c'est dans la salle commune du village au confort très aléatoire, que des volontaires accompagnent ces enfants dans l'éveil à leur prochaine scolarité. Ils ne possèdent aucun moyen matériel, pas même une armoire de rangement de leurs rares accessoires.

Notre projet est une salle de classe qui leur serait réservée, équipée de tables et chaises, de tableaux, d'armoires...D'une surface d'environ 100 m2, son coût est estimé à dix mille Euros.



Nous démarchons actuellement tous les organismes, entreprises, particuliers, qui pourraient soutenir et nous aider à réaliser ce projet.

Il est bon de rappeler que tous les dons sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu à hauteur de 60 %.

## Nous avons besoin de vous

### Adhésions 2021

Les adhésions de 2021 sont ouvertes (ci-joint le bulletin)

Vous pouvez nous suivre :

Sur notre site : [www.Lumieresdenfants.org](http://www.Lumieresdenfants.org)

Sur Facebook : Lumières d'Enfants

YouTube : Lumières d'Enfants

Contact : [lumieresdenfants@gmail.com](mailto:lumieresdenfants@gmail.com)

Merci à tous pour votre soutien, ils ont besoin de nous et nous avons besoin de vous pour poursuivre nos projets tous ensemble.

Le Président

**Jo ORLANDO**



**Association LUMIERES D'ENFANTS**

**Les Florallies Bt B1**

**93 Bd Barry**

**13013 MARSEILLE**

**Déclarée à la Préfecture des Bouches du Rhône sous le numéro W 133031654**

Numéro d'ordre :

**COTISATION D'ADHESION ( à remettre à l'adhérent )**

Reçu la somme de € au titre de la cotisation

Espèces.  Chèques

De M Mme. Mlle ( Rayer les mentions inutiles)

Nom Prénom

Demeurant :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de membre :

Actif.  Bienfaiteur.  Autre

Il ouvre droit à la participation à l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

Fait à Marseille le  
Le Président



**Lumières d'Enfants**

N° W133031654

Les Florallies Bt B 1- 93 Bd Barry

13013 Marseille

Mail : lumieresdenfants@gmail.com

Association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectifications qui le concerne.



Numéro d'ordre :

**BULLETIN D'ADHESION ( à conserver par l'association )**

M Mme. Mlle ( Rayer les mentions inutiles)

Nom Prénom

Demeurant :

Tél : E-mail :

Date de l'adhésion : Durée de l'adhésion :

Cotisation acquittée ( espèces, chèque ) :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association LUMIERES D'ENFANTS.

Fait à Marseille le  
L'adhérent